

ADRESSES DES COMITES CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. Jean-A. VALAORITIS, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Place de la Parade, 1, à *Budapest I*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — Société norvégienne de la Croix-Rouge, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W.-J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lang. Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le lieutenant-colonel Dr W. SAHLI, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Berne*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, M. le général Faik Pacha della Sudda, *Péra, Constantinople*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus ou nouveaux. Sommaire bibliographique, 74. — But et organisation générale de la Croix-Rouge (*bibliographie*), 78.
- Allemagne.** — La Croix-Rouge allemande et le désastre sicilien, 79.
- Autriche.** — Statuts de la Société autrichienne de la Croix-Rouge, 81.
- Belgique.** — Nouvelles de la Croix-Rouge belge, 91.
Le Samaritain belge. — Composition du Comité directeur. — Assemblée générale de 1909.
- Congo.** — L'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge de 1888-1908, 93.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société, 96.
Nouvelle distinction accordée au marquis de Polavieja. — Secours aux condamnés à mort.
- Etats-Unis.** — La branche de l'Etat de New-York, 97.
- France.** — Inauguration de l'hôpital-école de la Société française de secours, 99. — L'Association des Dames françaises en 1908, 100. — La Croix-Rouge française et le désastre sicilien, 101.
- Japon.** — La Société japonaise en 1908, 102.
- Pays-Bas.** — Le baron de Hardenbroek de Bergambacht (*nécrologie, avec portrait*), 104.
- Portugal.** — Présidence du Comité central, 106. — Le général F.-M. de Cunha (*nécrologie, avec portrait*), 106. — Constitution d'un fonds permanent, 107. — Nouveaux statuts de la Société portugaise de la Croix-Rouge du 7 mai 1908 (*avec planche*), 109.
- Russie.** — Décès du président du Comité central, 111.
Chronique de la Croix-Rouge (F. THORMEYER), 111.
Congrès des collaborateurs de la Croix-Rouge. — Evacuation des blessés. — La lépre et la Croix-Rouge.
- Serbie.** — Statuts de la Société serbe de la Croix-Rouge, 114. — Loi sur les droits et privilèges accordés à la Société de la Croix-Rouge serbe, du 12 janvier 1896, p. 121.
- Suisse.** — La Croix-Rouge suisse et le désastre sicilien, 123. — Projet de loi pour la protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge, 126.
-
- Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois** (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).
- Prix, franco, pour un an et tous les pays de l'Union postale, six francs.** — *Prix du numéro Fr. 1,50.*
- S'adresser pour les abonnements, ainsi que pour toutes les publications du Comité international, à M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence, avocat, Corratierie, 24, à Genève.
- On s'abonne également auprès des Comités centraux.